



RAPPORT ANNUEL 2024

Comité d'experts
« Abus dans le contexte ecclésial »



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

Comité d'experts « Abus dans le contexte ecclésial »



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

À partir du mandat donné conjointement pour un projet pilote sur l'histoire des abus sexuels, une étroite collaboration entre la CES, la RKZ et la KOVOS s'est développée à partir de 2022 sur la thématique des abus. Un groupe de travail composé de représentants de haut niveau des trois organisations a été créé à titre d'organe stratégique au niveau national.

Members:

Toni Brühlmann, psychothérapeute ASP, président

✠ Joseph M. Bonnemain, responsable CES

Dr. Stefan Loppacher, secrétaire exécutive

Christoph Erdös, avocat, expert en droit de l'aide aux victimes

Beryl Niedermann, avocate, juge au tribunal administratif du canton de Zurich et présidente de la commission de recours de la corporation catholique romaine de Zurich

Jacques Nuoffer, psychologue, président de la SAPEC

Regula Schwager, psychothérapeute, codirectrice du centre de consultation Castagna

Marco Villa, juge au tribunal pénal cantonal du canton du Tessin

Nouveau à partir de juillet 2024 : comité d'experts de la CES, de la RKZ et de la KOVOS

Suite à la collaboration contractuelle entre la RKZ, la CES et la KOVOS, qui a débuté en 2021 et qui était nécessaire pour les négociations contractuelles avec l'Université de Zurich en vue de la réalisation de l'étude pilote, le comité d'experts de la CES a été rattaché, à compter du 1er juillet 2024, au nouveau service « Abus dans le contexte ecclésiastique » qui sera créé et basé à la RKZ. Le comité d'experts, qui joue un rôle consultatif, élargit ainsi son champ d'action à la CES, à la RKZ et à la KOVOS, et sa raison d'être reste incontestée. Toutefois, le domaine de compétence du comité d'experts doit être adapté en fonction de sa nouvelle attribution et la forme de la collaboration avec le service doit être clarifiée. En janvier 2024, Mme Eva Zimmermann (psychologue spécialisée en psychothérapie FSP) a pris congé et a été chaleureusement remerciée pour son engagement de longue date au sein du comité d'experts.

Professionnalisation de l'aide aux victimes pour les personnes concernées

Au cours de ses trois réunions, le comité d'experts s'est principalement penché sur les négociations menées par la CES, la RKZ, la KOVOS et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) en vue d'améliorer l'accès à des

services publics indépendants de consultation pour les victimes d'abus sexuels dans le milieu ecclésial. La dissociation entre le service de consultation pour les victimes et les possibilités de consultation internes à l'Église répond à une demande des organisations de victimes SAPEC et IG-MikU. En juin 2024, tous les directeurs cantonaux des affaires sociales ont approuvé le concept et la procédure.

Avec la suppression future de ses propres services de consultation et l'orientation systématique vers des centres d'aide aux victimes librement choisis, indépendants de l'État et donc de l'Église, l'une des mesures centrales décidées en 2023 sera mise en œuvre. Le comité d'experts a pu fournir des indications importantes concernant la professionnalisation, la compensation financière de l'Église pour les frais supplémentaires engagés par les services publics d'aide aux victimes et la promotion de l'offre de conseil, et a clairement approuvé l'orientation prévue. La création d'un centre d'information ecclésiastique, qui pourrait à son tour fournir aux services d'aide aux victimes des informations internes à l'Église sur les structures et les procédures, a également été approuvée par le comité d'experts.

Comité d'experts « Abus dans le contexte ecclésial »



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DLS UESTGS SVIZZERS

Orientation future des comités diocésains spécialisés incertaine

Tous ces changements entraînent également une modification du rôle et du domaine de compétence des commissions diocésaines spécialisées existantes, qui sont de composition hétérogène. Au sein de la commission spécialisée, il a été constaté que ce processus pourrait être lancé notamment avec la prochaine révision des directives actuellement en vigueur sur les abus sexuels dans le milieu ecclésiastique, datant de 2019, qui décrivent entre autres le rôle des commissions diocésaines spécialisées.

Conférence internationale germanophone sur la prévention

Parmi toutes les mesures importantes nouvellement conçues qui s'appliquent après un acte, la prévention visant à empêcher les agressions sexuelles ne doit pas être négligée.

Du 10 au 11 avril 2024, Vienne a accueilli le deuxième colloque germanophone intitulé « Prévention contre les abus et la violence dans l'Église catholique », coorganisé par le bureau du comité d'experts. Parmi les quelque 80 participants figuraient également divers experts et responsables ecclésiastiques de Suisse. Outre les exposés d'experts de renommée internationale, tels que le Prof. Dr méd. Jörg M. Fegert, de nombreux ateliers ont donné un aperçu des projets de recherche en cours et des différentes approches de prévention. Le réseautage et les débats critiques ont également fait partie intégrante de cette conférence. Dans les trois pays, par exemple, la rareté des ressources dans ce domaine constitue un problème fondamental. Sabine Hesse, porte-parole de la Conférence fédérale des responsables de la prévention des diocèses allemands, a déclaré : « En fin de compte, nous ne savons pas comment nous pouvons et devons y parvenir. »

Les abus spirituels ont également été un thème récurrent. Dans une déclaration, l'évêque Joseph Bonnemain a déclaré : « En ce qui concerne la violence spirituelle, nous n'en sommes qu'au début, nous ne nous en préoccupons pas encore autant que nous le devrions ». Malgré des conclusions parfois décevantes, l'ambiance était très bonne et les conclusions finales ont souligné à plusieurs reprises combien il est précieux de savoir que l'on n'est pas seul dans la lutte pour une meilleure protection des personnes au sein de l'Église.

13 février 2025, Annegret Schär, collaboratrice spécialisée au Service des abus dans le contexte ecclésiastique



Impressum

Réalisation : Conférence des évêques suisses, Rue des Alpes 6, 1701 Fribourg

© Conférence des évêques suisses, mai 2025

Page de couverture/arrière © Catholic Press Rom